



ESPACE  
REMARQUABLE  
DE BRETAGNE

Labellisé par la  
Région Bretagne

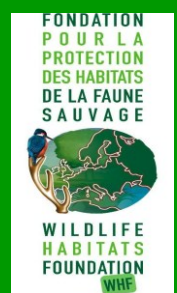


Membre  
du réseau des  
**Réserves  
Naturelles**  
DE FRANCE



# Réserve Naturelle Régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h

## Rapport d'activités 2012



## Introduction.

## Historique.

<b>1. Gestion et aménagement.</b>	<b>Pages</b>
1.1. Rappel sur les moyens utilisés.....	6
1.2. Lutte contre les espèces végétales invasives et envahissantes.....	7
1.3. Entretien des clôtures.....	7
1.4. Réouverture de la vallée de Quéverne.....	8
1.5. Etrépage sur le Petit Loc'h.....	9
1.6. Curage de canaux.....	9
1.7. Restauration de fossés de labour en planche.....	10
1.8. Piégeage.....	10
1.9. Suivi du rucher.....	11
1.10. Surveillance de la réserve.....	11
1.11. La chasse sur la réserve.....	12
1.12. Questionnement sur certaines espèces animales.....	13
1.13. Campagne de sondage géologique.....	14
<b>2. Les suivis faune/flore</b>	
2.1 Les suivis botaniques.....	15
2.2 Les suivis ornithologiques.....	29
2.2.1 Suivi hivernal des oiseaux d'eau.	
2.2.2 Indice d'abondance « bécassine des marais ».	
2.2.3 Indice ponctuel d'abondance « passereaux nicheurs ».	
2.2.4 Opération de baguage des passereaux paludicoles.	
2.3 Ragondins et rats musqués.....	33
2.4 Suivi batraciens et reptiles.....	33
2.5 Suivi « agrion de mercure ».....	34
<b>3. Sensibilisation à l'environnement.</b>	
3.1 Actions de communication.....	34
3.2 Bilan des animations.....	34
3.3 Accueil de photographes.....	35
<b>4. Bilan financier.....</b>	<b>36</b>

## Introduction

Le site du Loc'h à Guidel se compose de l'étang arrière dunaire du Petit Loc'h et du Grand Loc'h, espace formant un ensemble de mares et de prairies inondables.

Le Loc'h est un véritable milieu de transition, une interface entre le milieu terrestre et le milieu marin, dont le paysage a été fortement marqué par l'activité humaine.

Depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le paysage du Loc'h a été fortement marqué par l'activité humaine : construction de route, édification d'une digue, drainage... les dernières interventions humaines sur le site ayant conduit à sa poldérisation pour une mise en valeur agricole.

Après quarante ans d'exploitation agricole, l'acquisition du Loc'h en 1994, par le Département du Morbihan et la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage, aura permis de préparer la reconversion des lieux.

Aujourd'hui, la zone humide du Loc'h fait l'objet d'une gestion patrimoniale répondant à un triple objectif de préservation du milieu, de conservation de la biodiversité et de valorisation auprès du public. Cette reconversion a été orchestrée entre les propriétaires du site, la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan assurant alors le rôle de gestionnaire de cette réserve.

Cette année, les activités habituelles de terrain ont, bien sur, été maintenues (entretien des clôtures et autres interventions quotidiennes, suivis faune/flore, animations), mais des interventions plus lourdes ont été programmées, interventions relatives notamment à l'aménagement des milieux.

Ces interventions ont été mises en œuvre dans le cadre du plan de gestion « 2009-2014 » présenté au CSRPN, pour validation, le 6 octobre 2011.

## Historique du site et de sa gestion

De - 8000 à 1864 : Au cours de la dernière glaciation (il y a plus de 10 000 ans), la Saudraye et son affluent ont taillé leur vallée dans les micaschistes pour rejoindre la mer dont le rivage se trouvait beaucoup plus au large qu'aujourd'hui. A la faveur de l'adoucissement du climat et de la remontée du niveau marin, la mer a pu pénétrer dans les terres en transformant cette vallée en ria. Les sédiments marins et fluviatiles se sont progressivement accumulés dans cette zone d'eaux calmes constituant peu à peu un vaste marais littoral faisant partie du Domaine public maritime (DPM).

1868 : Mise en vente du Loc'h.

1884 : Installation d'une vanne à clapets empêchant la remontée de l'eau de mer dans le Loc'h puis séparation du Loc'h en deux parties par l'édification d'une digue : le Petit Loc'h, étang aux eaux légèrement saumâtres, faisant toujours partie du DPM, et le Grand Loc'h. Enfin, la poldérisation du Grand Loc'h est amorcée pour une mise en valeur agricole.

De 1942 à 1945 : Remise en eau du Loc'h par les Allemands, afin d'en faire une piste d'amerrissage pour les hydravions.

De 1953 à 1992 : Création du réseau de canaux de drainage en 1953, et mise en route de l'activité agricole sur le polder (maraîchage, maïsiculture et pâturage de bovins). L'exploitation agricole du Loc'h s'arrêtera en 1992.

1994 : Achat du Grand Loc'h, en concertation, par le Département du Morbihan et la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage, afin « d'en sauvegarder le remarquable écosystème et de permettre sa découverte par le public ». Le département du Morbihan s'est porté acquéreur dans le cadre de sa politique des Espaces naturels sensibles (E.N.S.) de la moitié nord du site, sur une surface de 34 ha 72 a 90 ca. La Fondation, quant à elle, a racheté la moitié sud pour une superficie de 31 ha 72 a 90 ca.

Sa gestion est confiée par convention, entre le Département du Morbihan, la Fondation, la commune de Guidel, et la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan (FDC 56), à cette dernière.

A partir de cette date et jusqu'à aujourd'hui, le Loc'h fait l'objet d'une politique environnementale de sauvegarde, qui a entraîné de multiples actions et prises de position en matière de suivi et de gestion patrimoniale.

De 1996 à 1999 : Phase d'inventaires (floristique, faunistique) et définition de la gestion à mettre en œuvre sur le site du Grand Loc'h.

1999 : Signature d'un contrat Nature avec la Région Bretagne, qui apporte son aide jusqu'en 2004, dans cette action de protection, de gestion et de découverte de la zone humide du Grand Loc'h.

2000 : Recrutement d'un animateur nature (ITTY C.), chargé de mettre en œuvre la gestion, d'effectuer le suivi écologique du milieu, et de mettre en place un programme d'animation sur le Grand Loc'h.

De 2000 à 2004 : Mise en œuvre de la gestion, du suivi écologique, et du programme d'animation.

De 2005 à 2008 : Signature d'un second contrat Nature avec la Région Bretagne, pour la période 2005-2008. Ce contrat prolonge la gestion du Grand Loc'h et prévoit la mise en place du premier plan de gestion du Petit Loc'h.

Départ de M. ITTY C., et arrivée de M. PICHARD JP.

Décembre 2008 : classement du site en Réserve Naturelle Régionale.

2009 : Recrutement d'un bureau d'études (X. HARDY) pour l'élaboration du plan de gestion de la réserve.

2011 : Validation du plan de gestion par le Comité Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, le 6 octobre 2011.



## 1. Gestion et aménagement.

### 1.1 Rappel sur les moyens utilisés

Créée à la fin de l'année 2008, la réserve naturelle régionale du Loc'h s'étend aujourd'hui sur 125 hectares (contre 80 ha. auparavant). Les objectifs initiaux (développement de la diversité faunistique et floristique, conservation des espèces patrimoniales, sensibilisation à l'environnement), fixés dans le cadre d'une convention Conseil général / Mairie / Fédération des chasseurs en 1994, ont été intégrés dans le plan de gestion.

Pour atteindre ces objectifs, la Fédération des chasseurs du Morbihan met à disposition deux de ses personnels techniques :

- Stéphane BASCK, responsable du service technique de la Fédération, supervise les activités du site et est plus particulièrement en charge du suivi administratif de la réserve ;
- Jean-Pierre PICHARD, technicien à la Fédération, met en œuvre le plan de gestion sur le terrain;
- André LAPARLIERE, bénévole, est garde chasse particulier et assure la surveillance du site quotidiennement.

Dans la pratique, le choix du gestionnaire s'est orienté vers des méthodes de gestion actives qui soient douces et réversibles. Globalement, la gestion retenue vise à conserver une hétérogénéité de milieux, à garantir le bon fonctionnement du réseau hydraulique, ce en s'appuyant sur trois actions principales: le pâturage, la fauche (et le faucardage) et le curage.

Le gestionnaire est propriétaire de deux troupeaux composés de 17 poneys de race New Forest et de 5 bovins de race nantaise.

Une exploitation agricole locale sous convention annuelle et précaire, le GAEC de Trézéléguen (Ludovic et Frantz KERLIR), fait pâturer un troupeau de génisses de race Holstein de juin à novembre (d'une quinzaine de bêtes cette année).

Enfin, un propriétaire privé met 2 chevaux de selle dans des prairies proches de la ferme du Loc'h.



Les travaux lourds (tronçonnage et débardage, curage, faucardage ...) sont confiés à des entreprises extérieures spécialisées.

Les opérations moins importantes (coupes ponctuelles de saules et autres espèces envahissantes, taille de haies) sont réalisées lors de chantiers « pédagogiques » avec l'aide d'élèves de lycées agricoles de la région (Kerplouz/Auray, Kerlebost/Saint Thuriau), ou en régie tout au long de l'année.

## **1.2 Lutte contre les espèces végétales invasives et envahissantes.**

La veille permanente exercée sur le site limite considérablement le développement des espèces invasives (espèces introduites à fort pouvoir de colonisation) telles le baccharis, l'éléagnus, ou encore le yucca. Quelques jeunes plants de baccharis apparaissent chaque année, très ponctuellement, sur le Petit Loc'h, suite à la coupe d'une importante cépée ; ici, une intervention régulière empêche tout développement.

En ce qui concerne les espèces envahissantes (espèces locales à fort pouvoir de colonisation) comme le saule ou le prunelier, des chantiers de bucheronnage « ciblés » sont organisés avec des étudiants des lycées agricoles de Kerplouz ou Kerlebost afin de limiter leur extension. L'efficacité de ce type d'intervention peut être appréciée, par exemple sur le Petit Loc'h, par le développement d'orchidées, et notamment *Orchis laxiflora*, à l'emplacement d'une telle opération; ou encore par le maintien de la station à *Potentilla neumanniana* menacée par la proximité de fourrés à pruneliers.

## **1.3 Entretien des clôtures électriques.**

Compte tenu de la surface de prairies pâturées (environ 60 ha), du nombre d'animaux présents sur la réserve (17 poneys New Forest et 5 bovins Nantais toute l'année, et une quinzaine de bovins Holstein de juin à novembre 2012), des objectifs visés ou encore de la structure des troupeaux, un linéaire important de clôtures électriques (9.8 km) est à débroussailler périodiquement :

- 4.5 Km le sont par le CAT de Larmor-Plage,
- 1.2 Km sont surveillés par le propriétaire des 2 chevaux installés près de la ferme du Loc'h,
- 1.8 km sont entretenus en régie, par le gestionnaire,

- 1.3 km sont nettoyés par entreprise en travaux agricoles (tracteur + épareuse), une intervention complétée par un travail plus « fin » par le gestionnaire ;
- 1 km l'est par le seul pâturage des animaux.

Rappelons que l'essentiel du dispositif est électrifié par un poste branché sur secteur chez Monsieur Guéguen P.Y, à Poulboudel, et qu'il est indemnisé pour ce service rendu. Sur le Petit Loc'h, la clôture d'1,5 kilomètres est électrifiée à partir d'un poste solaire.

Toutes les autres interventions nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des 9.8 km de clôtures (surveillance, réparation des fils cassés, changement des piquets, fils et isolateurs ...) sont assurées en régie par le gestionnaire.

#### **1.4 Réouverture de la vallée de Quéverne.**

Cette opération aura été l'un des grands chantiers de cette année. Elle était prévue au plan de gestion - année 2012 - sous le code « TI 1 - réouverture partielle des mégaphorbiaies par fauche avec exportation et coupe des ligneux ».

Les travaux de cette année consistaient précisément à :

- tronçonner les saules sur une surface de 3 hectares et les débarder sur des parcelles voisines ;
- faucher et exporter la roselière sur 2 hectares.

Au final, les surfaces réellement concernées par les travaux s'étendront sur :

- 2 hectares en ce qui concerne la coupe de saules, l'hectare restant ne pouvant être atteint compte tenu de la longueur de câble de débardage dont disposait l'entreprise forestière (100 mètres) et des accès limités à la parcelle ;
- 0.7 hectare de roselières, le restant (environ 1,2 hectares) étant parsemé de nombreux touradons de carex ne pouvant être fauchés, car trop denses pour ce type de broyeur. Sur ce dernier point, l'entreprise concernée reviendra en début d'année 2013 avec un engin équipé d'une lame. Celle-ci pourra déraciner un maximum de touradons, de poser une clôture périphérique et permettre ainsi aux chevaux de faire leur travail !

#### Conventions d'affouage.

Le droit d'affouage permet à des particuliers de prendre du bois sur des terrains communaux.



Sur proposition de la mairie de Guidel, cette pratique communale a été étendue à la réserve, en 2012, dans le secteur de Quéverne. Elle s'est logiquement inscrite dans le cadre des travaux de bucheronnage prévus au plan de gestion, et sur les 2 hectares de saules coupés par une entreprise spécialisée, 1 hectare a été réparti entre 4 groupes de Guidélois, soit environ une quinzaine de personnes. L'hectare restant d'arbres entiers, ainsi que les branches résultant de l'affouage, ont été transformés en plaquettes de chauffage par l'entreprise *Veolia-environnement*.

La parcelle de 2.5 hectares ayant servi aux équipes Guidéloises de plateforme de tronçonnage a été remise en état par celles-ci (brûlage des branches restantes), avec l'aide d'une équipe de techniciens de la Fédération des chasseurs.

### 1.5 Etrépage sur le Petit Loc'h.

L'étrépage est une technique de gestion des milieux consistant à décaper le sol, sur quelques centimètres de profondeur, avec exportation des matériaux récupérés. Le sol ainsi mit à nu favorise l'installation d'espèces pionnières et le retour de la biodiversité.

Mit en œuvre cette été 2012 sur les rives du Petit Loc'h sur une surface de 1000 m<sup>2</sup>, et plus précisément sur la parcelle communale, cette technique doit permettre le retour de la Berle dressée (*Berula erecta*), plante semi-aquatique de la liste rouge de la flore menacée du Massif Armoricain.

### 1.6 Curage de canaux.

La réserve est parcourue par 4,500 km de canaux : 3,7 km de ceux-ci ont une largeur de 3 mètres et sont profonds d'environ 1 mètre, les 800 autres mètres étant des canaux périphériques de taille plus modeste, de l'ordre de 1,5 m de large et de 0,8 m de profondeur.

Ce réseau est colonisé par une faune très diversifiée comprenant des poissons (truite, anguille, carpe, etc.), des batraciens (grenouille verte dont l'espèce autochtone la grenouille de Lesson - *Rana lessonae*-, la rainette arboricole, etc.), des mammifères (campagnol amphibie, loutre), de très nombreux invertébrés et notamment des larves d'odonates (libellules et demoiselles), et plus particulièrement celles de l'Agrion de mercure, espèce protégée.

Ce linéaire est entretenu par curage (« vieux fonds-vieux bords ») de manière à maintenir le bon fonctionnement hydraulique du site et à préserver les habitats de la faune présente. Chaque année, 700 à 800 mètres de canaux

sont curés, la totalité du réseau étant donc visité sur 5 à 6 ans. Cette année 711 mètres ont été curés au nord-est de la réserve.

### 1.7 Restauration de fossés de labour en planche.

Reliques des labours en planche pratiqués autrefois, les dépressions linéaires situées au centre du Grand Loc'h sont très intéressantes : elles sont notamment utilisées par les batraciens comme site de reproduction (crapaud calamite, grenouille agile) et colonisées par une flore peu banale (*Ranunculus baudotii*).

Sur les 7 fossés, 2 ont été curés très superficiellement en 2010 et 2 autres cette année.

Suite à l'entretien des 2 premiers tronçons, les relevés botaniques y ont montré une augmentation du nombre de taxons (cf. chapitre 2.1, carré n°11) et donc l'intérêt de ces interventions mécaniques.

### 1.8 Piégeage.

Sur la réserve, le piégeage concerne les espèces animales invasives (ragondin, rat musqué, vison d'Amérique) et s'inspire directement du protocole de la FEMODEC (Fédération MOrbihannaise de Défense contre les Ennemis des Cultures) : près de 20 cages (pièges sélectifs de 1<sup>ère</sup> catégorie) sont mises en œuvre durant 5 semaines, en janvier/février. Conformément à la réglementation, ces pièges sont visités tous les matins au cours de cette période. Ainsi, les espèces non visées par le piégeage peuvent-elles être relâchées rapidement.

Les cadavres de ragondins et rats musqués sont théoriquement récoltés par les services d'équarrissage, ceux-ci étant sollicités dès lors que le nombre de ragondins capturés est de l'ordre d'une dizaine pour un poids d'une quarantaine de kilos.

Pour cette campagne 2012, nous n'aurons pas eu à appeler le service compétent. En effet, 3 Grands corbeaux (*Corvus corax*) présents au cours de l'hiver, aidés par les espèces carnivores communes (renard, buse, blaireau, etc.), ont, au fur et à mesure des captures, joué leur rôle d'équarisseur naturel et fait disparaître la totalité des cadavres.

Les résultats complets de cette opération de régulation sont présentés plus loin (chapitre 2.3: ragondins et rats musqués).

Comme en 2011, nous avons effectué des prélèvements (sang et rate) sur la quasi-totalité des spécimens capturés contribuant ainsi à approvisionner une sérothèque nationale, créée sous l'égide de la Fédération Nationale des Chasseurs. Celle-ci, le moment venu, disposera ainsi de matériel biologique

pour conduire des recherches sur les pathologies de la faune sauvage et peut-être celles du ragondin en particulier.

### 1.9 Suivi du rucher.

Les 3 ruches installées au cours du printemps 2011 avaient pour principal objectif de contribuer au développement de la biodiversité de la réserve. De plus, les abeilles, avec de nombreux autres insectes, étant reconnues comme des pollinisateurs très efficaces, elles aideront localement à la production de fruits et de légumes.

Mais le développement du rucher est difficile : bien qu'un essaim ait été récupéré au cours du printemps 2011 et permis d'installer une quatrième ruche, nous en avons perdu 2 durant les mois qui ont suivi.

Nous démarrions donc le printemps 2012 avec 2 ruches, un printemps plein d'espoirs compte tenu des conditions météorologiques très favorables du mois de mars. De plus, la récupération de 2 essaims en avril et mai permit de repeupler les 2 ruches vides : le rucher avait retrouvé ses 4 structures.

Malheureusement, les conditions météorologiques désastreuses de ce printemps 2012 auront réduit à néant nos efforts : 1 essaim disparaîtra à la fin de l'été et les 3 autres verront leurs effectifs respectifs diminuer progressivement jusqu'à disparaître complètement avant l'hiver, et ce malgré le nourrissage des essaims entrepris dès la mi-septembre.



Un profond nettoyage des ruches va s'imposer : les cadres des 4 ruches seront débarrassés de leur cire, le moindre recoin des structures sera décapé et passé au décapeur thermique, l'extérieur des ruches repeint, et enfin de la cire neuve sera fixée sur les cadres.

L'activité apicole toute entière a durement

souffert de ce printemps 2012 particulièrement humide et froid. Il ne sera donc pas facile de trouver de nouveaux essaims en 2013, essaims qui permettront de reconstituer le rucher.

## 1.10 Surveillance de la réserve.

La surveillance de la réserve est assurée quotidiennement principalement par André LAPARLIÈRE, garde chasse particulier bénévole. Il vérifie également le bon fonctionnement des clôtures et signale au gestionnaire les pannes afin que celui-ci intervienne au plus vite.

Les rares problèmes rencontrés sur la réserve sont :

- Pénétration dans la réserve sans autorisation,
- Installation temporaire de camping-car ou de campeurs.

Le garde fait un rappel aux personnes concernées de la réglementation en vigueur, mais n'a pas dressé de procès verbal en 2012. Globalement, les problèmes d'ordre réglementaire sont rares sur la réserve.

Une signalétique commune à l'ensemble des réserves régionales bretonnes est à l'étude. Elle rappellera de manière claire le statut du site et, sous forme de pictogrammes, les grandes règles à respecter.

## 1.11 La chasse sur la réserve.

### **Sur le Grand Loc'h.**

Dans le respect de la convention signée le entre le Conseil Général, la Fédération Départementale des chasseurs et l'Association Communale de Chasse de Guidel, des chasses de régulation des chevreuils et des renards ont été organisées en amont de la réserve, dans les vallées du Cosquer et de Quéverne/Précart.

Ces interventions sont motivées, en ce qui concerne le renard, par quelques problèmes de prédation dans les poulaillers riverains, problèmes que nous ne souhaitons pas voir se renouveler trop régulièrement.

En ce qui concerne le chevreuil, dont la population, comme celle du renard, est très dynamique, rappelons qu'il occasionne des accidents sur les routes, quelques dégâts aux cultures, des bris de clôtures électriques.

### **Sur le Petit Loc'h.**

#### **Le gibier d'eau**

Le 30 septembre 2009, le tribunal administratif de Rennes annulait l'arrêté préfectoral classant le marais du Petit Loc'h en réserve de chasse et de faune sauvage. Toutefois, par décision de son assemblée générale, l'ACMM (Association de Chasse Maritime du Morbihan) a décidé que la chasse resterait interdite sur le site.

### Le lapin.

Afin de prévenir les dégâts de lapins dans les cultures proches du Petit Loc'h, le Conservatoire de littoral autorise l'ACC de Guidel à chasser sur une partie de la parcelle YN 130. Cette autorisation a été signée en décembre 2011 et est formalisée par une convention de gestion particulière, cette dernière découlant d'une convention cadre signée le 14/08/2008 avec la Fédération départementale des chasseurs.

## 1.12 Questionnement sur certaines espèces animales.

### Bernaches du Canada.



Les premiers individus, peu farouches (cf. photo), sont apparus sur le site au cours du printemps 2006; des tentatives de reproduction de 3 à 4 couples annuellement ont été observées dès 2007, sans succès jusqu'en 2012. Mais ce printemps 2012, les premiers oisons (2) ont vu le jour sur la réserve.

En ce qui concerne l'hivernage, un petit troupeau s'est constitué au cours de l'hiver 2007/2008, et a progressivement

augmenté au fil des années pour atteindre aujourd'hui une quarantaine d'oies (cf. chapitre 221 « suivi hivernal des oiseaux d'eau »).

Une réflexion s'impose maintenant quant à l'avenir de la population de Bernaches du Canada sur le Loc'h. En effet, l'espèce est réputée invasive et classée désormais « nuisible » (arrêté ministériel du 3 avril 2012).

Une récente enquête départementale, transmise par le Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de l'Energie, a mis en évidence que la RNR du Loc'h était le seul site morbihannais à accueillir une population hivernante (environ 40 oiseaux) et à avoir enregistré pour la première fois la naissance de 2 oisons.

### Blaireaux.

Une colonie de blaireaux est installée depuis plusieurs années en limite de la réserve, près du village de Quéverne. Jusqu'à ces derniers mois, elle passait inaperçue, laissant peu de traces visibles autour d'elles. Aujourd'hui, les signes de son extension sont nets :

- dégâts dans la culture proche (sans plainte de l'agriculteur),



- nombreux trous sur le sentier, à proximité des terriers, dont un que le service technique communal a rebouché compte tenu des risques liés aux passages réguliers de randonneurs et de chevaux,
- terriers anciens régulièrement entretenus suggérant de profondes galeries sous la parcelle agricole avec risque d'éboulement ;
- nouvelles garennes à proximité des anciennes.

### 1.13 Campagne de sondage géologique.

En début d'année, une proposition de sondage dans la réserve a été effectuée par Mme Brigitte Van Vliet Lanoë, directeur de recherche au CNRS, dans le but de mettre en évidence sur le littoral sud breton les apports ou érosions liés aux grosses tempêtes historiques.

Le site du Loc'h a été retenu en raison de son orientation, de sa taille et de son état de préservation ; les 2 points précis de carottage ont quant à eux été choisis pour leur accessibilité et le caractère très limité de leur impact environnemental : l'un est situé au centre du Grand Loc'h, près de la cabane, et le second, plus en aval, près du parc de contention.

Compte tenu de la situation du projet en zone Natura 2000, celui-ci a fait l'objet d'une étude d'incidence auprès des services de la DDTM, avec l'aide de Lorient Agglomération, opérateur local.

Les sondages sont effectués à partir d'un pick-up équipé d'une tarière à vrille de 10 cm de diamètre (photos n°1), tarière enfoncée par pas d'1,50 ml jusqu'à une profondeur de l'ordre de 10 ml (photo n°2). A l'issue du forage, les trous ont été rebouchés avec les déblais extraits et aucune trace ne sera lisible sur le terrain (photo n°3).

Une première lecture des prélèvements a été réalisée sur place et des échantillons prélevés seront analysés en laboratoire.



Photo n°1 : matériel de forage au complet



Photo n°2 : tarière et son échantillon de sédiments



Photo n°3 : état du site après forage.

## 2. Suivis faune/flore.

### 2.1 Les suivis botaniques.

Ces suivis ont pour objectifs d'une part de mesurer l'impact des différents choix de gestion (pâturage, broyage, fauche avec ou sans exportation, bucheronnage, curage) sur la diversité floristique du site, et, d'autre part, d'apprécier l'évolution d'espèces particulières présentant un caractère soit envahissant (grande glycérie, phragmite,...) soit patrimonial (orchidées, puccinellies ...).

Ces suivis scientifiques nécessitent une compétence particulière. Ils ont été mis en place en 2000 et sont réalisés annuellement par Claudine FORTUNE, botaniste indépendante.

Deux méthodes sont mises en œuvre sur le terrain :

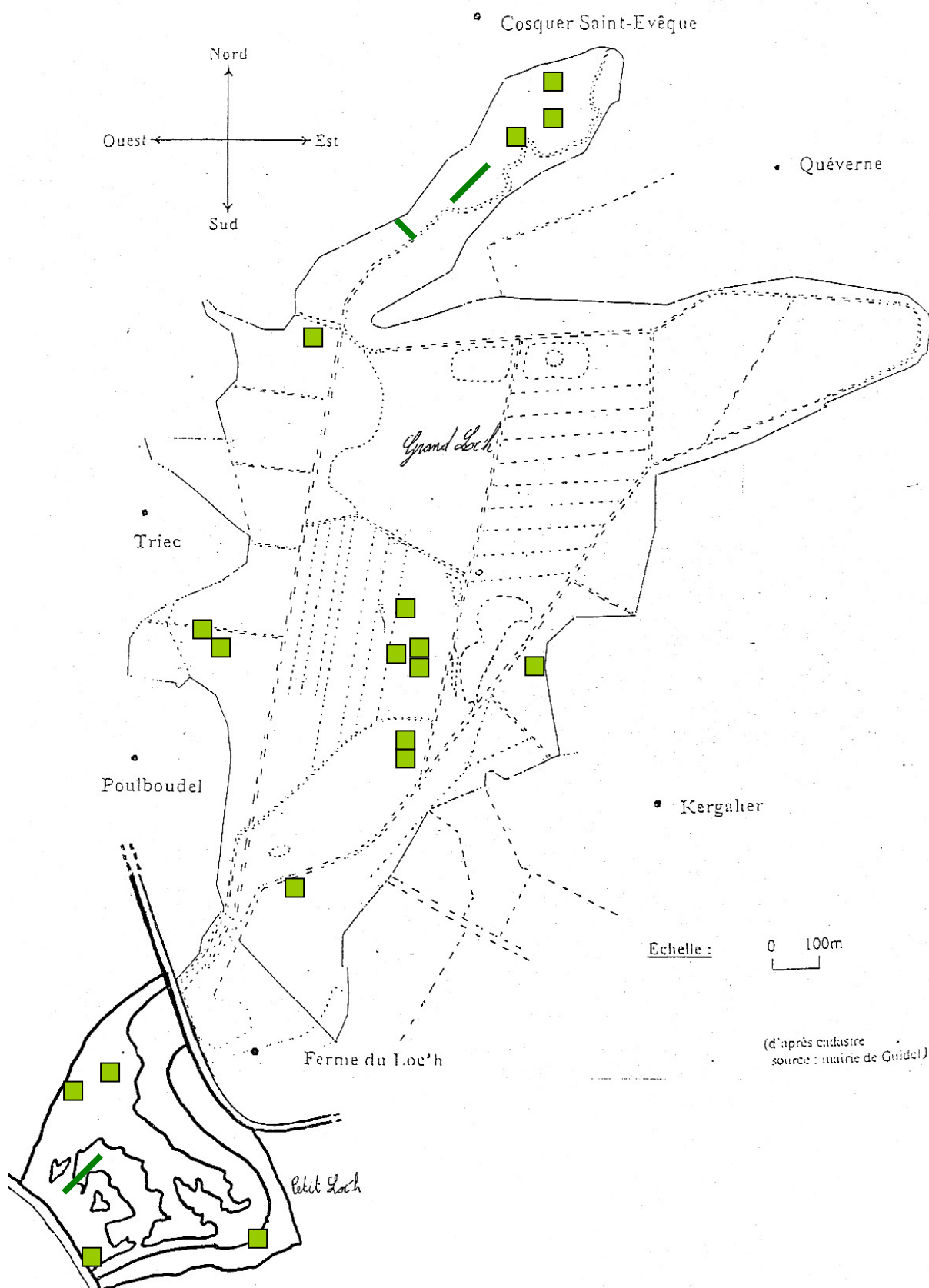
- Les carrés permanents : 20 carrés de 10 m. x 10 m. ou de 5 m. x 5 m. ont été matérialisés sur l'ensemble de la Réserve Naturelle. La méthode consiste à relever toutes les espèces rencontrées et à affecter chacune d'entre elles d'un coefficient d'abondance-dominance, selon l'échelle de Braun-Blanquet. Ces carrés sont visités une fois par an, au cours du printemps ou de l'été.

- Les transects : 3 « échantillons linéaires » ont été maintenus sur l'ensemble du site ; leur longueur varie de 25 à 50 mètres et les relevés effectués ici sont les mêmes que sur les carrés permanents. Toutefois, dans le cas des transects 2 et 3, ne sont notés que les taxons présentant un coefficient d'abondance-dominance d'au moins 2, sauf pour la grande glycérie et la baldingère.

**Echelle d'abondance-dominance de Braun-Blanquet, 1932 :**

Coefficient	
5	Recouvrement compris entre 75 et 100 %
4	Recouvrement compris entre 50 et 75 %
3	Recouvrement compris entre 25 et 50 %
2	Recouvrement compris entre 5 et 25 %
1	Recouvrement inférieur à 5 %

Le coefficient « + » est rajouté par certains phytosociologues pour les recouvrements très faibles et le coefficient « i » pour désigner un seul individu



**Localisation des 20 carrés permanents (■) et des 3 transects (//) sur la réserve.**

## Les carrés.

### Carré n°1 à *Scirpus maritimus*.

Cette zone est soumise à un pâturage hivernal qui semble avoir peu d'effet sur *Scirpus maritimus*, ce dernier conservant un coefficient maximum depuis 2003 (avec une petite baisse, toutefois, en 2007).

Malgré la densité du Scirpe maritime, la diversité floristique y est intéressante avec 20 taxons.

A priori favorable au Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*), la gestion de la zone pourrait être complétée par une fauche de la zone à réaliser assez tôt (en juillet) de manière à avoir une certaine incidence sur le scirpe encore vert à cette époque.

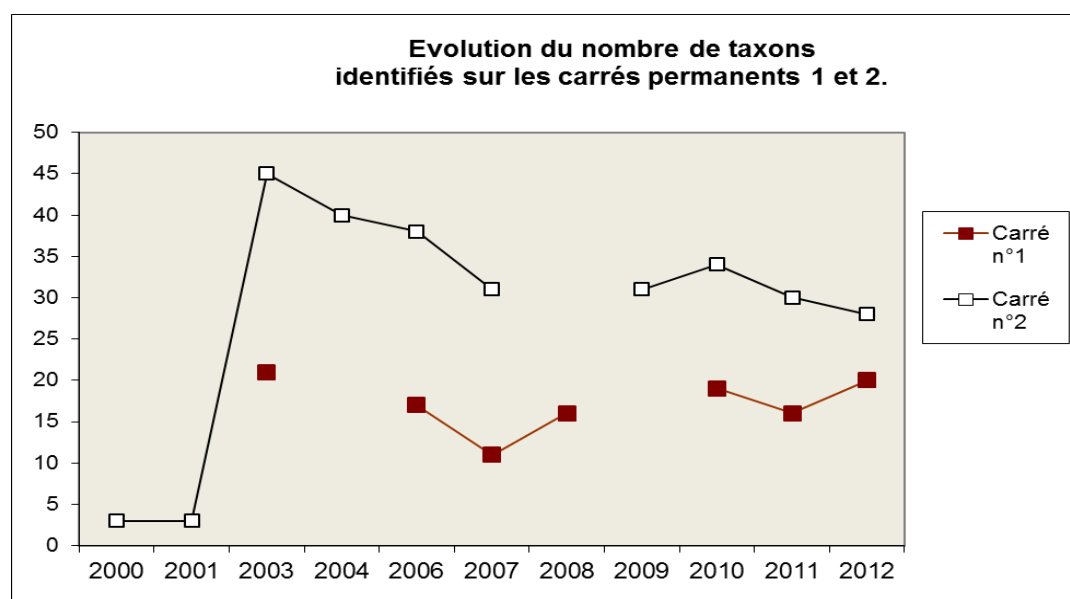
A noter, en périphérie de ce secteur, la présence de zones beaucoup plus diversifiées.

### Carré n°2 à *Phragmites communis*.

Ce secteur de la réserve est soumis au pâturage hivernal de 5 bovins nantais et 5 poneys New Forest depuis 2009. Le phragmite (*Phragmites communis*) y reste abondant ; la diversité floristique reste également élevée, comparativement aux suivis initiaux de 2000 et 2001, mais diminue toutefois progressivement depuis 2003.

Nous notons la disparition de l'ortie (*Urtica dioica*), espèce nitrophile, qui n'y a pas été revue depuis 2004.

Initialement, nous y observons une roselière homogène et le pâturage a très nettement favorisé la diversité floristique : aujourd'hui, la végétation est moins haute et peu dense contrairement à la période initiale.





### Carré n°3 à *Glyceria maxima*.

L'intérêt de ce carré réside dans le suivi de la Grande glycérie (*Glyceria maxima*).

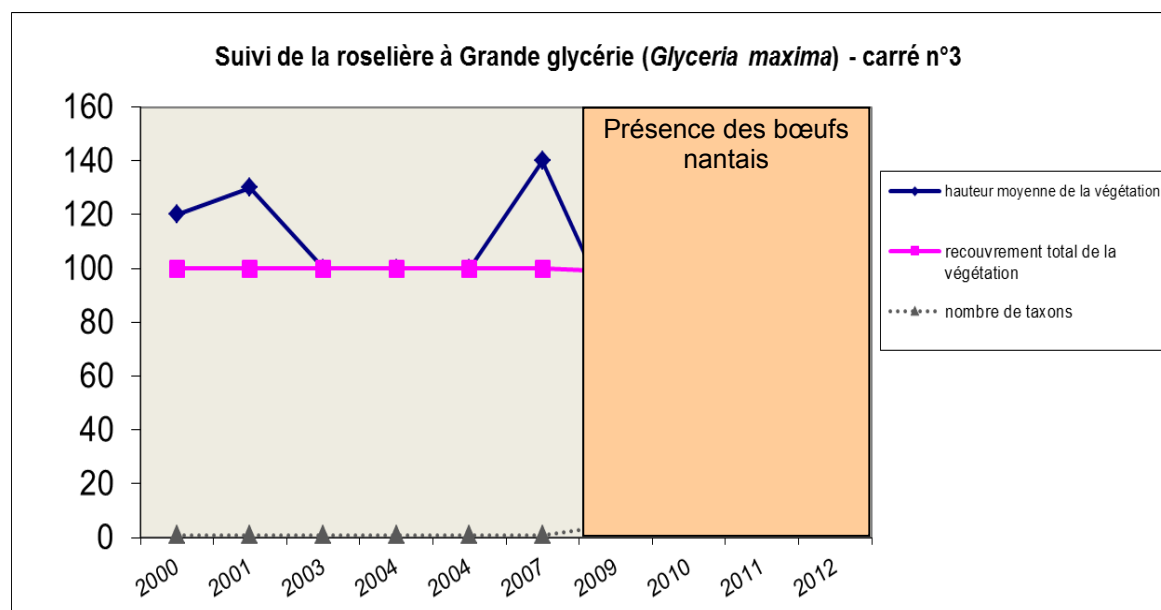
De 2000 à 2008, ce secteur était pâturé par des poneys New Forest, mais ceux-ci n'avaient pas d'impact sur la grande glycérie.

Depuis 2009, cette zone est pâturée par 5 bovins de race nantaise du début du printemps à l'automne. La présence des bovins a eu un impact très positif sur la grande glycérie : la végétation, et notamment *Glyceria maxima*, y est moins haute, moins dense. L'ouverture du milieu a permis l'apparition de nouvelles espèces et nous sommes passés d'une roselière mono spécifique à un milieu beaucoup plus riche. En 2012, nous avons toutefois noté un coefficient plus élevé pour la grande glycérie à mettre probablement en relation avec un pâturage assuré par de jeunes bovins (broutards). En effet, les animaux adultes présents jusqu'en octobre 2011, d'un poids de l'ordre de 700 kg, ont été remplacés par des bovins plus jeunes dont la consommation journalière est moindre.

Nous notons également cette année, et probablement à cause de la météorologie très pluvieuse de ce printemps, la disparition d'espèces de milieux plus secs comme, *Plantago major*, *Poa annua*, *Rumex crispus*, *Senecio vulgaris*, *Sonchus asper*.

A contrario, l'abondance des callitriches traduit bien la situation du moment : sol gorgé d'eau avec dépressions remplies d'eau.

Parallèlement à l'action positive des bovins, nous observons en 2011 une augmentation des plants de saules. En 2012, nous constatons qu'ils sont devenus moins nombreux, probablement grâce au pâturage des 5 poneys qui ont accompagné les bovins pendant cette année 2012.



#### Carré n°4 à *Phalaris arundinacea*.

Comme le carré précédent, le carré permanent n°4 est situé dans une parcelle pâturée de 2000 à 2008 par des poneys New Forest. Depuis 2009, il est pâturé en plus par 5 bovins de race nantaise, du début du printemps à l'automne.

La mise en place du pâturage par des bovins dans ce secteur s'était surtout manifestée par une baisse de la hauteur de la végétation. La Grande glycérie avait jusqu'alors conservé le même coefficient mais en 2012 celui-ci a baissé. Nous observons en parallèle une diminution de la baldingère (*Phalaris arundinacea*) alors qu'elle était dominante dans ce secteur sous l'influence du pâturage par les équins. Aujourd'hui, elle n'est présente qu'en faible quantité. La diversité floristique est moins élevée, ceci étant à mettre en relation avec la pluviométrie élevée du printemps 2012 : les espèces inféodées aux milieux plus secs ont disparu (*Senecio vulgaris*, *Sonchus asper*, *Plantago major*, *Rumex crispus*). D'autre part, le sol étant gorgé d'eau, le piétinement des 5 bovins et 5 équins (ces équins n'ont rejoint les bovins qu'au printemps 2012) a pu avoir un impact négatif comparativement aux années précédentes où le sol était plus sec et la densité en animaux moins élevée.

Les jeunes saules observés depuis 2006 restent présents mais en faible quantité ; il convient de remarquer qu'ils sont pâturés, par les équins notamment.

#### Carré n°5 à roselière mixte.

Situé dans la même parcelle que les carrés 3 et 4, il a été pâturé par les mêmes animaux et aux mêmes époques que ces deux carrés.

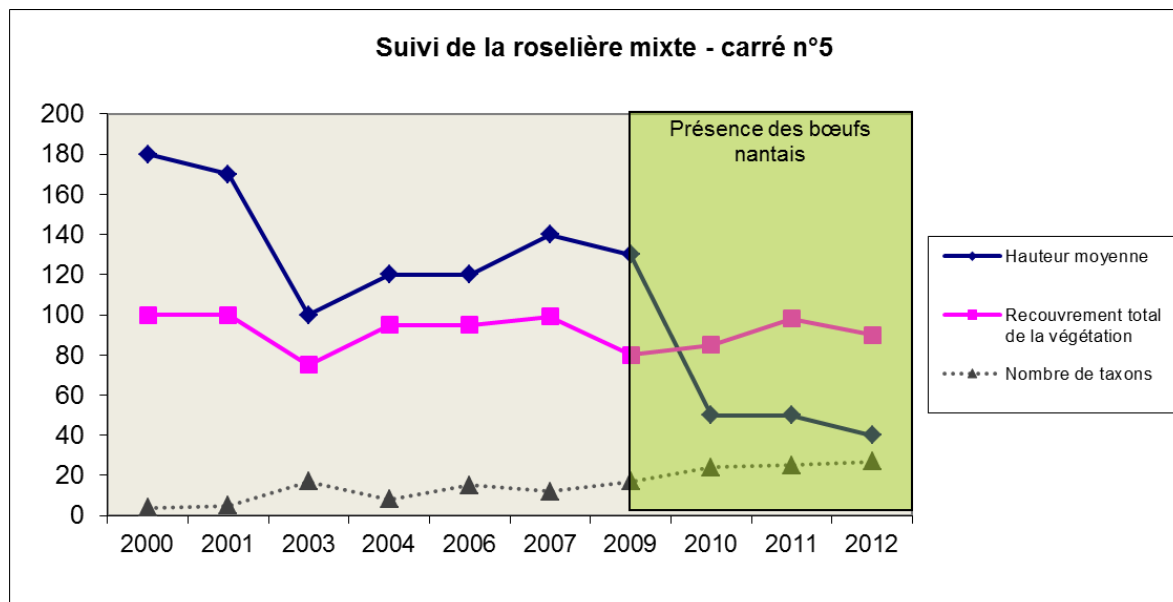
La reprise du pâturage équin explique peut-être la régression de la baldingère dans ce carré, cette zone n'ayant pas été visitée par les poneys depuis octobre 2008.

*Typha latifolia* a progressé ici jusqu'en 2007 mais il semble que le faucardage réalisé en octobre 2008 et le pâturage des bovins à partir du printemps 2009 ait entraîné une forte régression de l'espèce, le pâturage équin seul n'ayant pas eu d'impact sur *Typha latifolia*.

Dans ce carré, nous notons que *Carex riparia* a régressé sous l'action du pâturage bovin et équin. Les callitriches sont bien présents cette année en raison des conditions météorologiques du moment.

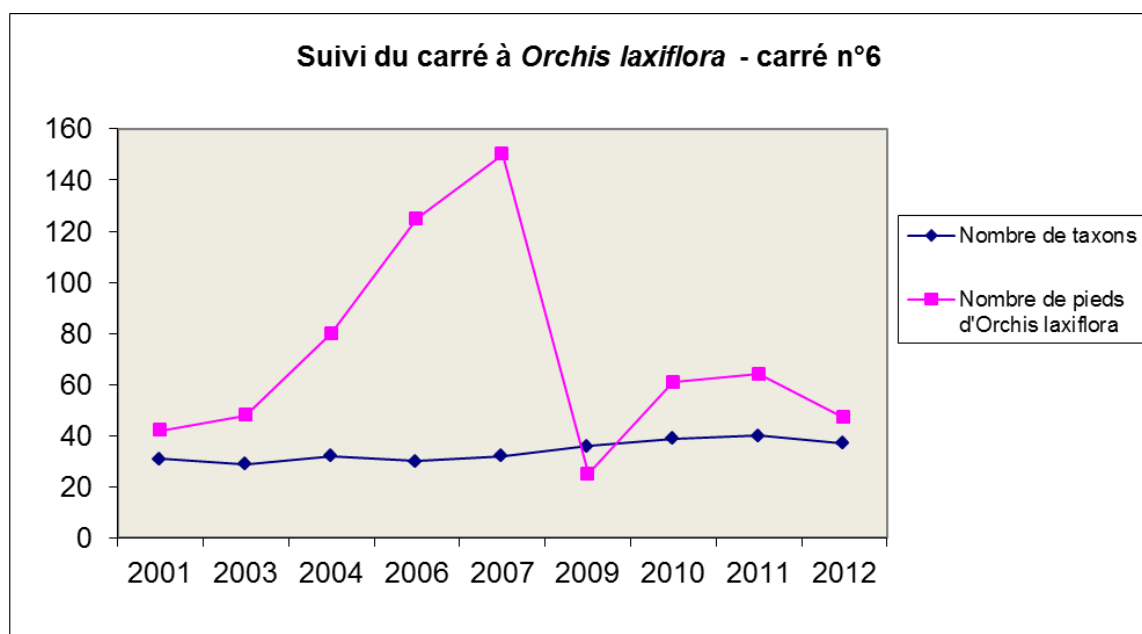
Malgré la présence des bovins, la grande glycérie fait son apparition dans ce carré excentré de la zone de pâturage.

Notons toutefois ici l'augmentation de la diversité floristique.



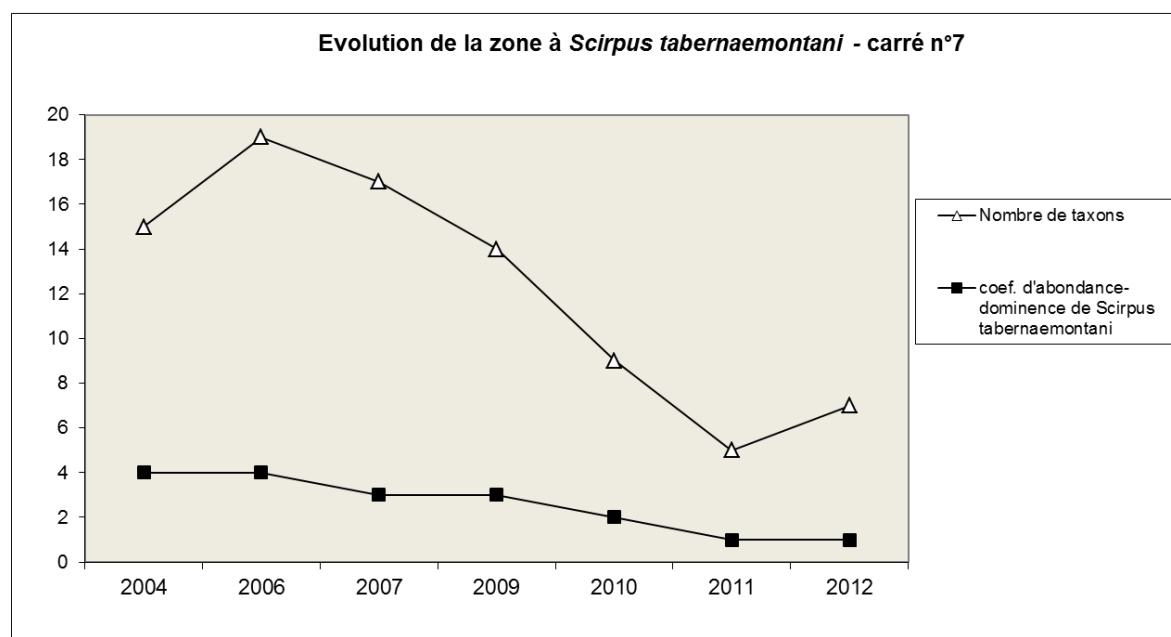
### Carré n°6 à *Orchis laxiflora*.

Nous observons sur ce carré une diminution du nombre de pieds d'*Orchis laxiflora*. Y-a-t-il une relation avec un pâturage quasi nul au cours de l'hiver 2011/2012, les poneys n'ayant pas voulu rentrer dans cette parcelle ? Rappelons ici que le nombre de pieds d'orchidées avait accusé une très forte baisse au printemps 2009 mais après un pâturage intensif pendant l'hiver 2008/2009 !



### Carré n°7 à *Scirpus tabernaemontani*.

Depuis 2006, on note dans cette zone une diminution de la diversité floristique sans qu'aucune cause apparente ne puisse être identifiée. Il semble toutefois que le régime hydraulique de cette parcelle ait été modifié. En effet, la levée de terre mise en place à la hauteur de la vanne et qui retenait l'eau en amont a été ouverte (probablement à cause des ragondins) ; l'eau n'est donc plus détournée sur la zone qui nous intéresse mais retourne quasi directement dans le canal. Et compte tenu des conditions météorologiques pluvieuses de cette année 2012, les travaux prévus pour remédier à ce problème ont été reportés en 2013.

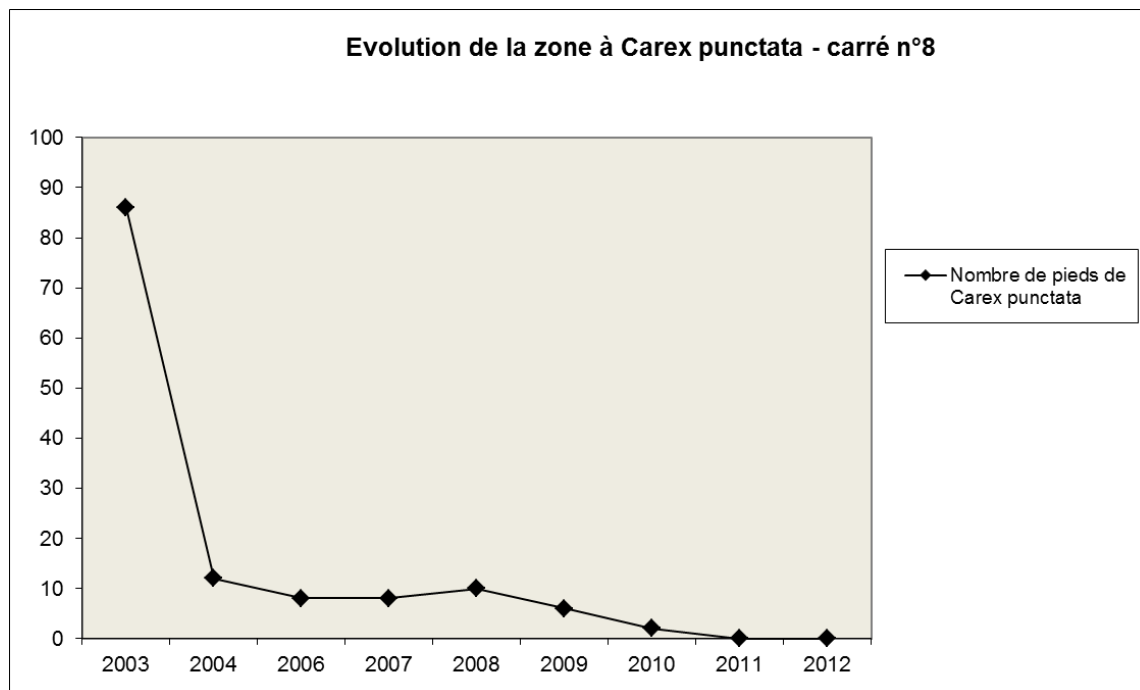


### Carré n°8 à *Carex punctata*.

*Carex punctata* n'a pas été revu ici depuis juin 2010. Cependant, 7 chaumes ont été observés dans cette prairie, en dehors du carré permanent, dans une zone de végétation pâturée par les poneys durant les mois d'hiver.

La diversité y reste relativement stable et élevée.

*Phragmites communis* ne progresse pas (coefficient d'abondance/dominance stable) et reste à une faible densité. Notons la réapparition d'*Orchis laxiflora*.



### Carrés n°9 et 10 à prairie subhalophile.

Dans le carré n°9, fauché en été et pâturé en hiver, le pâturage semble avoir un impact sur *Festuca arundinacea*. Cette espèce est moins abondante ici que dans le carré n°10 uniquement fauché. *Glaux maritima* est également plus abondant dans le carré n°9 que dans le n°10 où il a régressé. Il semblerait que le pâturage hivernal soit favorable à cette dernière espèce.

*Trifolium fragiferum* est plus abondant dans le n°9 alors qu'il a régressé dans le n°10 où il n'est présent qu'en faible quantité. Le pâturage semble également favorable à ce trèfle.

*Trifolium resupinatum* a quant à lui régressé de manière surprenante à l'intérieur du carré n°9 alors qu'il est très abondant à proximité immédiate.

Globalement, la diversité se maintient sur ces deux carrés avec un nombre de taxons équivalent, voir légèrement supérieur, aux années précédentes.

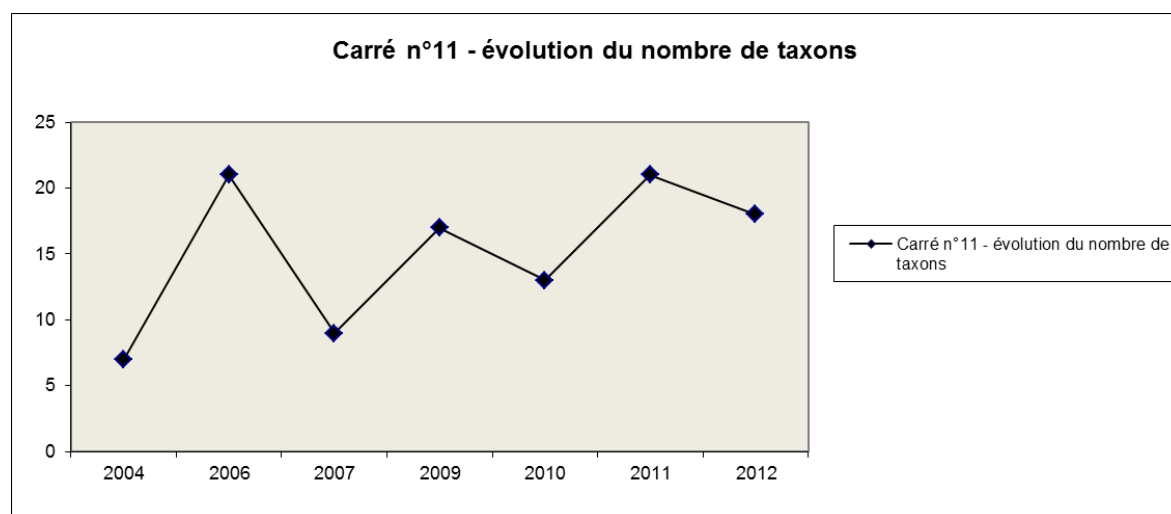
### Carré n°11 à *Ranunculus baudotii*.

Ce carré est situé dans un ancien fossé issu des labours en planche ; il a été curé en fin d'été 2010 et est situé dans un vaste secteur pâturé du printemps à la fin de l'automne par 10 poneys et une quinzaine de bovins Holstein.

Nous observons cette année une très forte progression d'*Alopecurus cf geniculatus et/ou bulbosus*. Cette évolution est à mettre en relation avec les conditions météorologiques du moment, le printemps 2012 ayant été particulièrement arrosé comparativement à celui de 2011. Nous remarquons à



ce sujet l'apparition d'espèces liées aux milieux humides telles que *Apium nodiflorum*, *Galium palustre*, *Glyceria declinata* et/ou *fluitans*. *Ranunculus baudotii* n'a pas été revue ici malgré le curage réalisé en 2010. Cependant, quelques pieds sont observés en 2012 juste à côté du carré.



### Carrés n°12, 13 et 14 à végétation halophile.

Le carré n°12 est soumis au pâturage du printemps à l'automne par 10 poneys et une quinzaine de bovins de race Holstein (génisses et vaches allaitantes). Il est de plus situé sur le passage des véhicules (tracteurs essentiellement). Le carré n°13 est uniquement fauché ; le carré n°14 n'est l'objet d'aucune intervention.

Les principales remarques portent sur :

- ✓ *Glaux maritima* qui a régressé dans le carré n°14, l'absence de gestion semblant lui être défavorable ;
- ✓ *Puccinellia fasciculata* : maintien de l'espèce dans le carré n°12, mais disparition dans les deux autres ;
- ✓ Les salicornes sont présentes dans le n°12 mais ont disparu dans les carrés 13 et 14 depuis un certain temps, probablement à cause de la fermeture du milieu ;
- ✓ *Festuca arundinacea* est constante dans le carré 12, et en augmentation dans les 13 et 14 ;
- ✓ *Spergularia marina* est toujours présente dans le carré n°12, mais absente des carrés 13 et 14 depuis 2007.

La fréquentation par les animaux, en permettant le maintien de secteurs de sol dénudés, semble être un outil favorable au maintien de certaines espèces halophiles plutôt pionnières comme les salicornes, *Spergularia marina*, *Puccinellia fasciculata*.

En maintenant des zones de végétation rase, le pâturage semble favorable au maintien de *Glaux maritima* alors qu'il semble contribuer à limiter le développement de *Festuca arundinacea*.

Par contre, en l'absence de gestion, comme dans le carré n°14, nous observons une évolution très lente vers la fermeture du milieu.

Notons enfin que, globalement, la diversité floristique de ces trois carrés se maintient bien.

### **Carrés n°15 et 16 à *Eleocharis uniglumis*.**

Le carré n°15 est pâturé dans les mêmes conditions que le carré n°12.

Le carré n°16, en exclos, est uniquement fauché (au printemps).

*Agrostis stolonifera* se maintient dans le carré n°15 mais a disparu du carré 16. Cette espèce semble être favorisée par le pâturage.

Le carré n°15, pâturé, est délimité par des piquets qui favorisent une sur fréquentation des animaux qui viennent s'y frotter ce qui pourrait expliquer la disparition d'*Hydrocotyle vulgaris*. Ces piquets seront remplacés par des dalles au sol pour éviter ce biais.

*Festuca arundinacea* conserve le même coefficient dans le carré n°15 depuis 2004 alors qu'elle a très fortement augmenté dans le n°16. Une évolution similaire a été observée dans d'autres carrés (n°10, uniquement fauché). Il semblerait donc que le pâturage contribue à limiter le développement de cette espèce.

*Glaux maritima* est en progression dans le carré 15, pâturé, mais en diminution dans le 16 uniquement fauché.

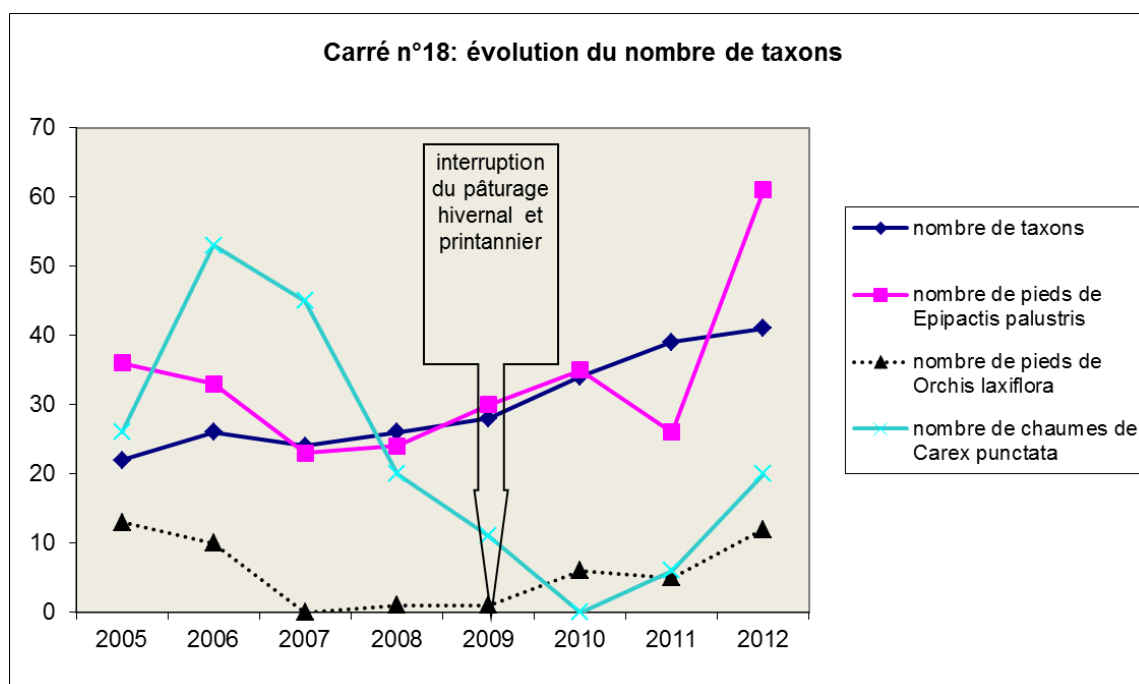
### **Carré n°17 à *Potentilla neumaniana*.**

Pas d'évolution notable dans ce carré, si ce n'est l'augmentation du nombre de taxons en raison, probablement, des conditions pluvieuses de ce printemps 2012. En effet, plusieurs espèces sont observées ici pour la première fois.

*Potentilla neumaniana* reste abondante, et stable, dans le secteur.

### Carré n°18 à *Carex punctata*, *Orchis laxiflora* et *Epipactis palustris*.

Ce secteur du Petit Loc'h est soumis au pâturage seulement pendant l'été et l'automne, et ceci depuis novembre 2009. Le reste de l'année, les animaux ne sont pas présents ici afin d'éviter un piétinement hivernal et printanier. Depuis, nous remarquons une augmentation du nombre de taxons, et c'est en 2012 que ce carré atteint la plus grande diversité jamais observée ici. Nous observons en particulier l'augmentation du nombre de pieds d'*Epipactis palustris*, et d'*Orchis laxiflora*, ainsi que celui du nombre de chaumes de *Carex punctata*.



### Carré n°19 à *Ophrys apifera*.

Malgré 2 années consécutives de sécheresse (2010 et 2011), *Ophrys apifera* a survécu. Les 11 rosettes observées en 2010 ont été revues en 2012.

Une nouvelle espèce patrimoniale (liste rouge armoricaine) est présente sur ce carré : *Bellardia trixago*.

Pour *Parentucellia latifolia*, espèce protégée, nous avons observé ici 5 pieds cette année contre 1 en 2010 et 0 en 2011.

C'est en 2012 que ce carré a atteint sa plus grande richesse floristique (40 taxons), 6 espèces ayant été observées ici pour la première fois.

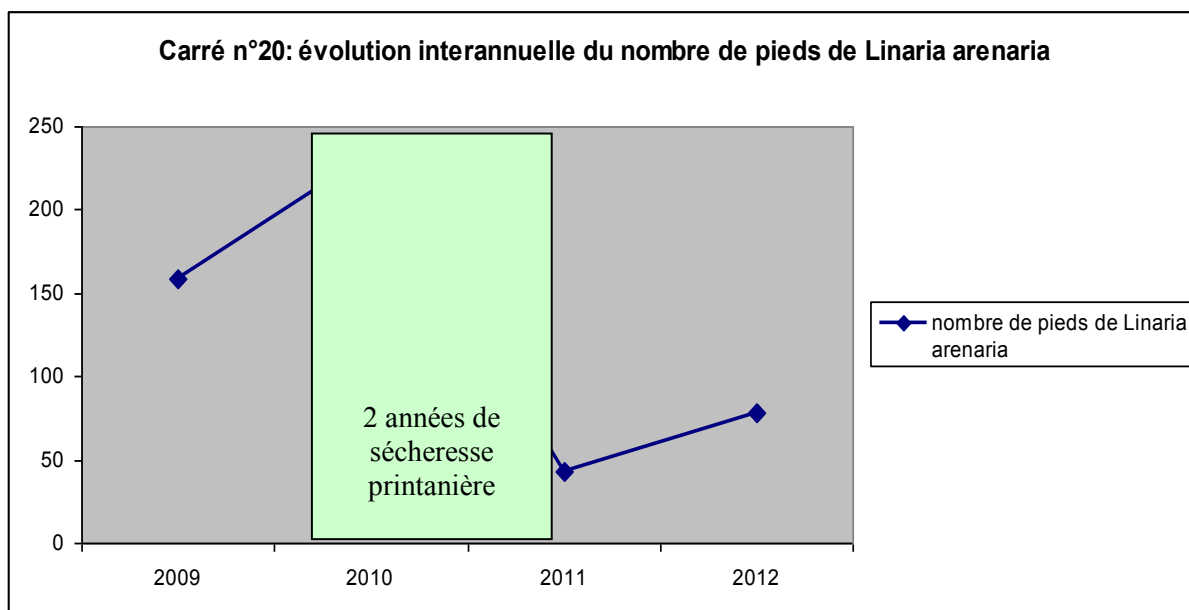
Un certain nombre d'espèces non revues en 2011 en raison de la sécheresse ont été de nouveau observées en 2012.

Notons enfin que cette zone est désormais pâturée par deux poneys New Forest pendant une très courte période automnale (15 jours). Elle avait été mise en exclos depuis 2008, afin de préserver les orchidées du piétinement.

### Carré n°20 à *Linaria arenaria*

Sur ce carré, la végétation a relativement bien supporté 2 années consécutives de sécheresse printanière. Globalement, la diversité floristique y est assez stable et intéressante.

La population de *Linaria arenaria* était en baisse en 2011 ; son effectif a augmenté en 2012 mais n'atteint pas le niveau des années passées.



### Les transects.

#### Transect n°1.

Ce secteur de la réserve n'a pas fait l'objet de mesure de gestion depuis 2006. On y note une progression de *Scirpus maritimus* ainsi que de *Spergularia sp* et une progression plus locale d'*Aster tripolium*.

Globalement, on ne remarque pas de modification importante sur ce site.

#### Transect n°2.

Ce Transect est implanté dans un secteur pâturé par 5 bovins de race Nantaise depuis 2009. A ceux-ci se sont ajoutés 5 poneys New-Forest au cours de ce printemps 2012.

En 2012, la grande glycérie, taxon particulièrement surveillé ici car très envahissant, a encore régressé.

Malgré une pression de pâturage importante, nous notons l'apparition de *Juncus effusus* sur une portion du transect.

*Agrostis stolonifera* avait nettement progressé en 2011. En 2012, l'espèce a globalement régressé.

En 2010, la progression de *Polygonum hydropiper* était sensible et inquiétante. En 2011 et 2012, il n'a cependant été revu qu'en faible quantité.

Le recouvrement de la végétation est plus faible en 2012, probablement en raison de l'impact du piétinement des animaux dans ce milieu gorgé d'eau, et du fait de la météo pluvieuse du moment.

Les hauteurs de la végétation (maximale et moyenne) ont encore diminué en 2012.

### **Transect n°3.**

Comme le transect précédent, le transect n°3 est implanté dans un secteur pâturé par 5 bovins de race Nantaise depuis 2009. A ceux-ci se sont ajoutés 5 poneys New-Forest au cours du printemps 2012.

*Glyceria maxima* a progressé sur ce transect peut-être en raison de la jeunesse des bovins (animaux de moins d'un an d'un poids de l'ordre de 200 kg), ceux-ci étant pour le moment moins impactants que le lot précédent de bœufs qui avaient 4/5 ans et pesaient environ 700 kg. D'autre part, ce secteur, très humide, a peut-être été moins fréquenté que le transect n°2 situé plus en aval de la zone et obligatoirement visité car perpendiculaire aux déplacements des animaux.

*Polygonum hydropiper*, très abondant en 2010 et 2011, a fortement régressé en 2012. Parallèlement, *Agrostis stolonifera* a progressé le long du Transect.

*Phalaris arundinacea* a peut-être régressé sous l'effet du pâturage des équins, équins introduits ce printemps parmi les bovins pour limiter le développement des jeunes saules.

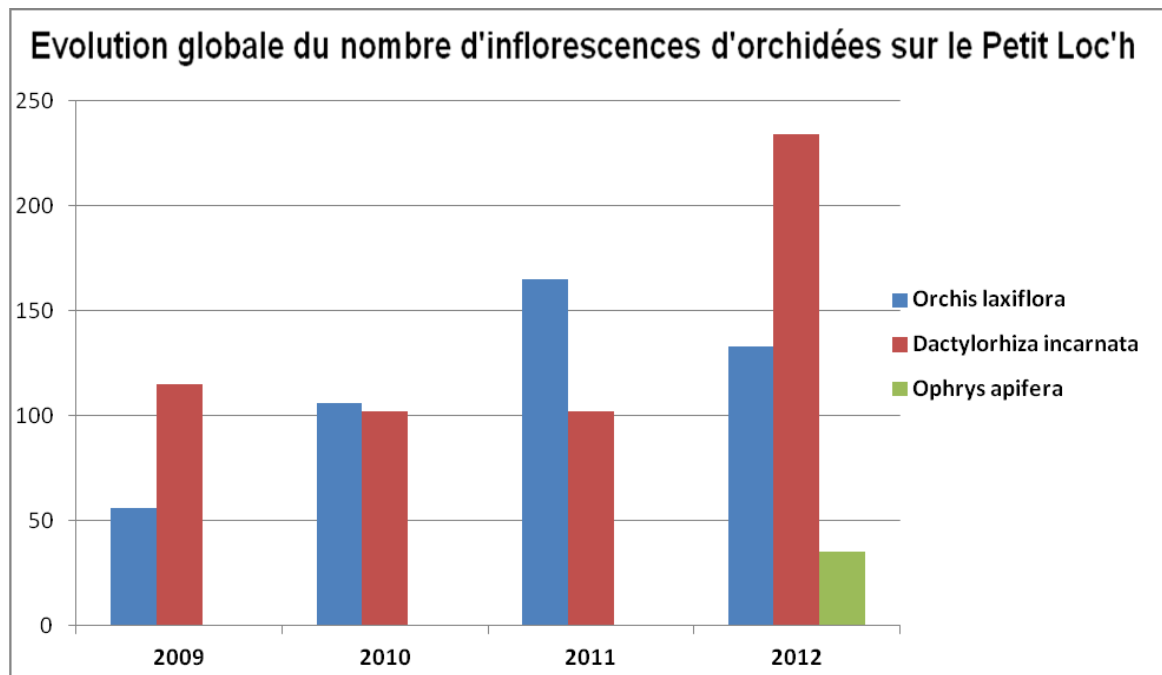
Nous noterons l'abondance des callitriches en raison des conditions météorologiques très pluvieuses de ce printemps et de cet été 2012.

### **Suivi des orchidées sur le Petit Loc'h.**

Ce suivi, mis en place en 2009, a été reconduit en 2012 mais uniquement sur le Petit Loc'h, sa surface étant à une bonne échelle pour un suivi annuel.

Les résultats de ces comptages sont intéressants car ils montrent, d'une part, le bon état de conservation des deux principales espèces d'orchidées présentes (*Orchis laxiflora* et *Dactylorhiza incarnata*) et, d'autre part, le développement d'une autre orchidée installée à proximité du site: *Ophrys apifera*. La mise en exclos hivernale et printanière de la principale station a probablement joué ici un rôle important.





## 2.2 Suivis ornithologiques.

### 2.2.1 Suivi hivernal des oiseaux d'eau.

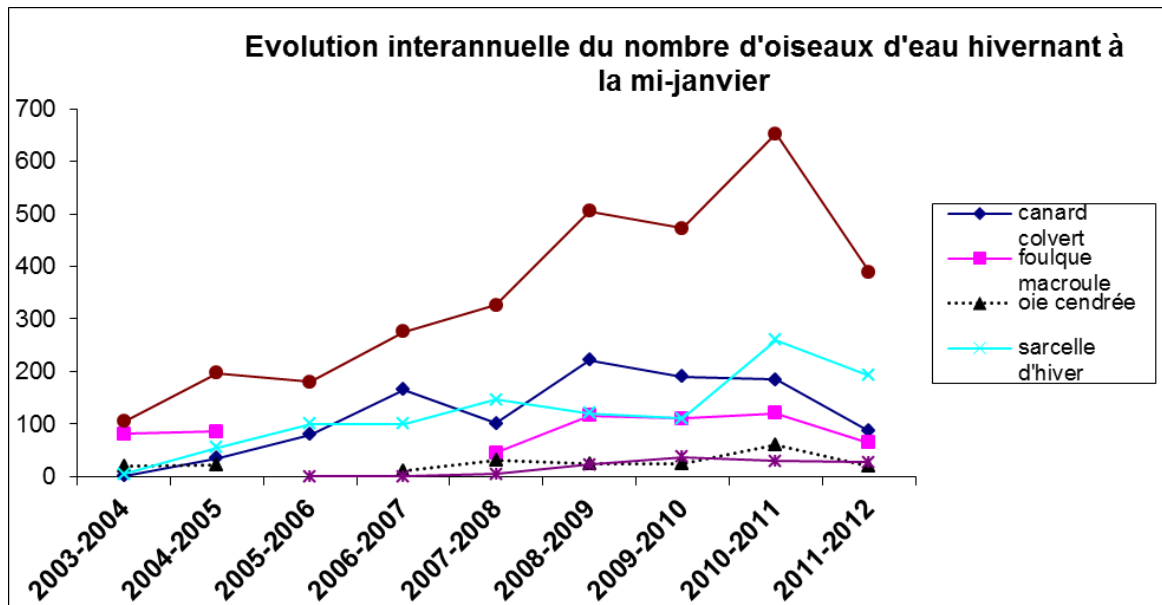
Les comptages hivernaux des anatidés et foulques sont effectués dans le cadre du réseau national « Oiseaux d'eau zone humide » (OEZH) de l'ONCFS / Fédérations des chasseurs. Ils sont mis en œuvre une fois par mois, aux environs du 15, d'octobre à mars.

Afin d'apprécier l'évolution interannuelle de l'hivernage des oiseaux d'eau sur la réserve, nous retenons le comptage de la mi-janvier, période située au cœur de l'hivernage des espèces.

Les principales espèces d'anatidés observées sur la réserve sont le canard colvert, la sarcelle d'hiver, l'oie cendrée, la bernache du Canada et la foulque macroule, d'autres espèces pouvant être notées comme le canard souchet, le canard siffleur. Toutefois, ces espèces ne sont représentées que par quelques individus.

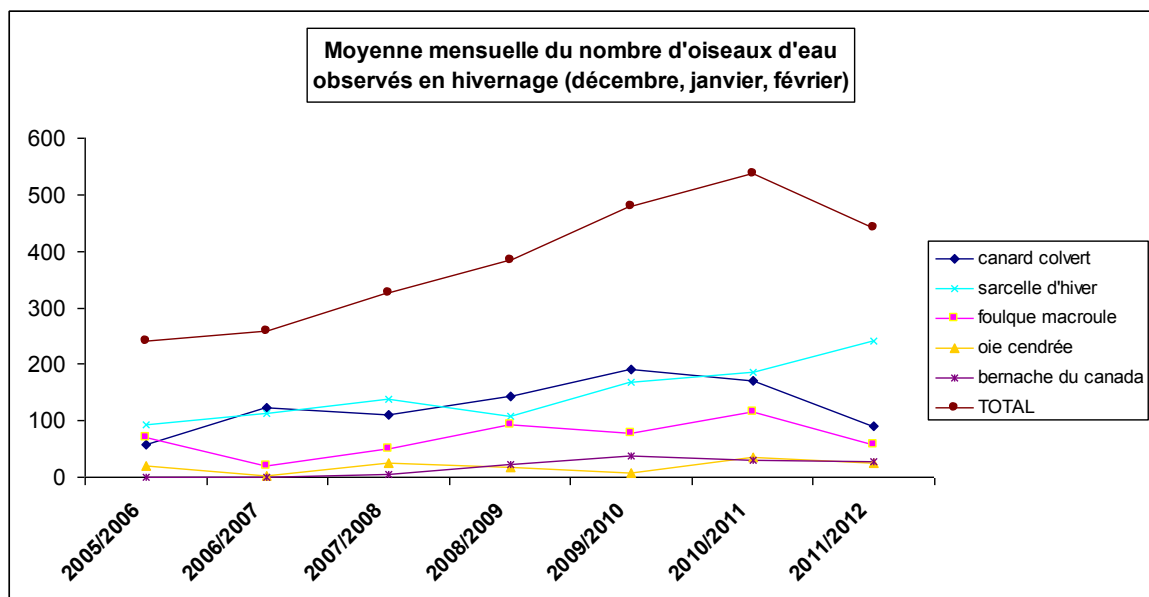
Nous observions à la mi-janvier de l'hiver 2010/2011 une augmentation assez sensible des effectifs hivernants, probablement en raison de l'hiver rigoureux dans le nord-est de la France (neige en décembre 2010) : l'ouest du pays, à la météo plus clémente, joua alors son rôle de zone d'accueil.

Au cours de l'hiver 2011/2012, au 15 janvier, nous avons par contre observé sur la réserve une diminution du nombre d'oiseaux d'eau hivernants, toutes espèces confondues.



Cette seule donnée de la mi-janvier nous renseigne utilement sur l'évolution interannuelle du nombre d'individus hivernant sur la réserve. Cependant, et de manière à avoir une vision peut-être plus objective, il paraissait intéressant de faire une moyenne du nombre de ces mêmes hivernants sur les 3 principaux mois de décembre, janvier et février.

Ces nouvelles données « lissent » les courbes et font apparaître plus lisiblement la même tendance globale à l'accroissement de la densité des oiseaux hivernants (hormis cette dernière saison hivernale). Une espèce cependant semble toujours augmenter ses effectifs: la sarcelle d'hiver.



## 2.2.2 Indice d'abondance « bécassine des marais ».

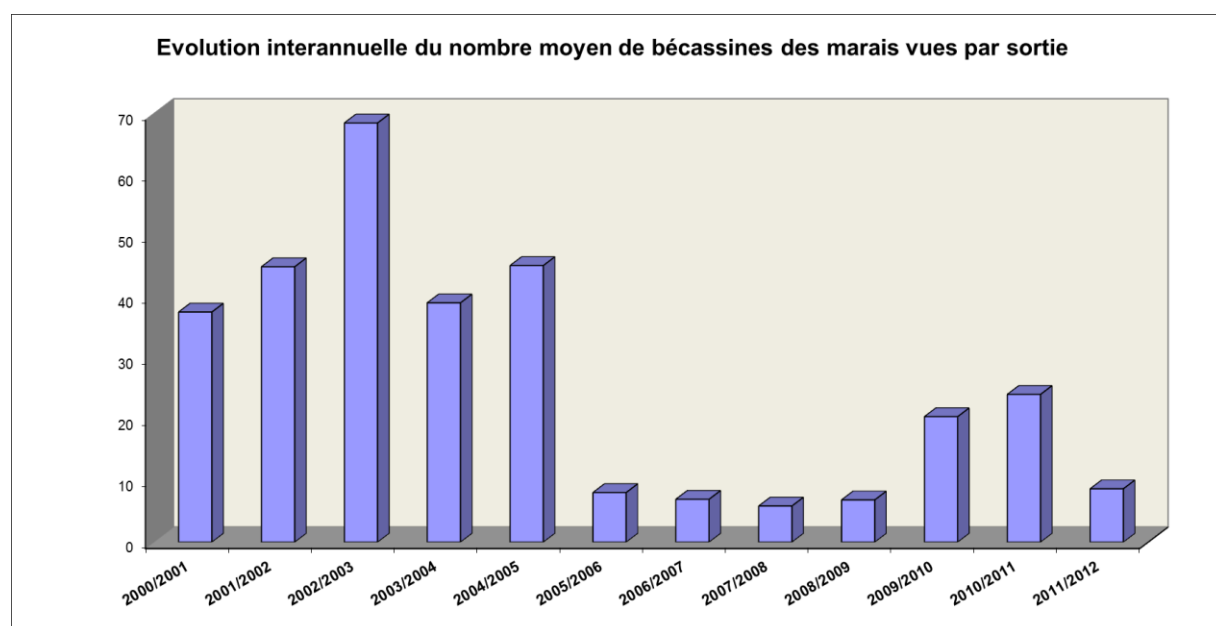
Nous avons maintenu la pression d'observation sur les bécassines des marais au cours de cet hiver 2011/2012.

La méthode utilisée consiste à parcourir, tous les 15 jours, d'octobre à mars, le même circuit, à pied, et d'y noter toute bécassine observée. Ces observations continues permettent d'obtenir un indice d'abondance annuelle correspondant au nombre moyen de bécassines observées par sortie.

Cet hiver 2011/2012 les effectifs hivernants ne sont pas en augmentation et reste à un niveau très inférieur aux 5 premières années du suivi.

Se pose aujourd'hui la question de l'opportunité du maintien de ce suivi car, sans autres données extérieures, l'interprétation de cette chute des effectifs est difficilement interprétable. Cette chute est-elle due à :

- Un problème démographique général de cette espèce migratrice dont l'aire de répartition s'étend au moins de l'Europe du nord au Maghreb ?
- Une dispersion des individus sur la réserve naturelle dont les milieux favorables s'agrandissent grâce aux aménagements ?
- Aux conditions météorologiques lors de la migration qui n'auraient pas favorisé le déplacement des oiseaux jusque dans l'extrême ouest de l'Europe ?



## 2.2.3 Suivi des passereaux nicheurs.

Ce suivi n'a pu être mis en œuvre à cause des mauvaises conditions météorologiques de ce printemps 2012.

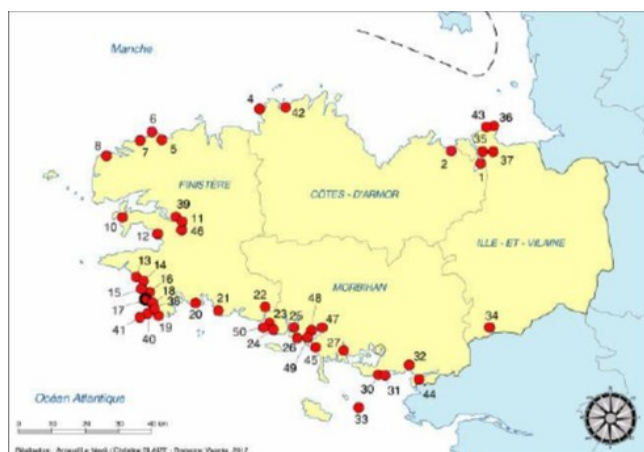
Comme pour le point précédent relatif à l'hivernage de la bécassine des marais, se pose ici la question du suivi de ces passereaux venant se reproduire sur la réserve après un hivernage dans des contrées beaucoup plus méridionales (Afrique équatoriale,...). En effet, quels commentaires objectifs peut-on porter sur nos observations sans élément extérieur à la réserve ?

#### 2.2.4 Opération « Phragmite aquatique ».

La première recherche de la présence de l'oiseau avait été effectuée au cours de l'été 2002, dans le sud de la réserve, mais n'avait pas permis d'y vérifier sa présence.

En 2008, une seconde opération, cette fois à l'est du site, réalisée tardivement (2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre) comparativement au cycle migratoire de l'oiseau, permet de constater sa présence (1 individu capturé).

En 2011, un oiseau avait été capturé, cette fois un peu avant le pic migratoire de la mi-août. Les filets (3x36 mètres) avaient été posés à l'ouest de la réserve dans une zone offrant les habitats préférés du Phragmite aquatique : succession de roselières hautes et de roselières basses légèrement inondées. Cette opération de 2011 était un préambule à la mise en œuvre du Plan National d'Action qui prévoit dans un premier temps d'identifier les sites d'accueil en migration postnuptiale.



La réserve naturelle régionale des Etangs du Petit et du Grand Loc'h étant reconnue comme site d'accueil du Phragmite aquatique, une opération « officielle » de capture a donc été mise en œuvre au cours du mois d'août 2012. Cette opération, très protocolaire, a été menée par Christian ITTY.

Le résultat de cette mission qui s'est déroulée sur 12 jours, entre le 9 et le 23 août, est particulièrement intéressant. En effet, avec 11 phragmites aquatiques capturés et bagués, la réserve fait partie des sites bretons importants dans la migration de l'espèce.

En plus des 11 phragmites aquatiques, 324 passereaux ont été capturés et bagués durant cette campagne 2012.

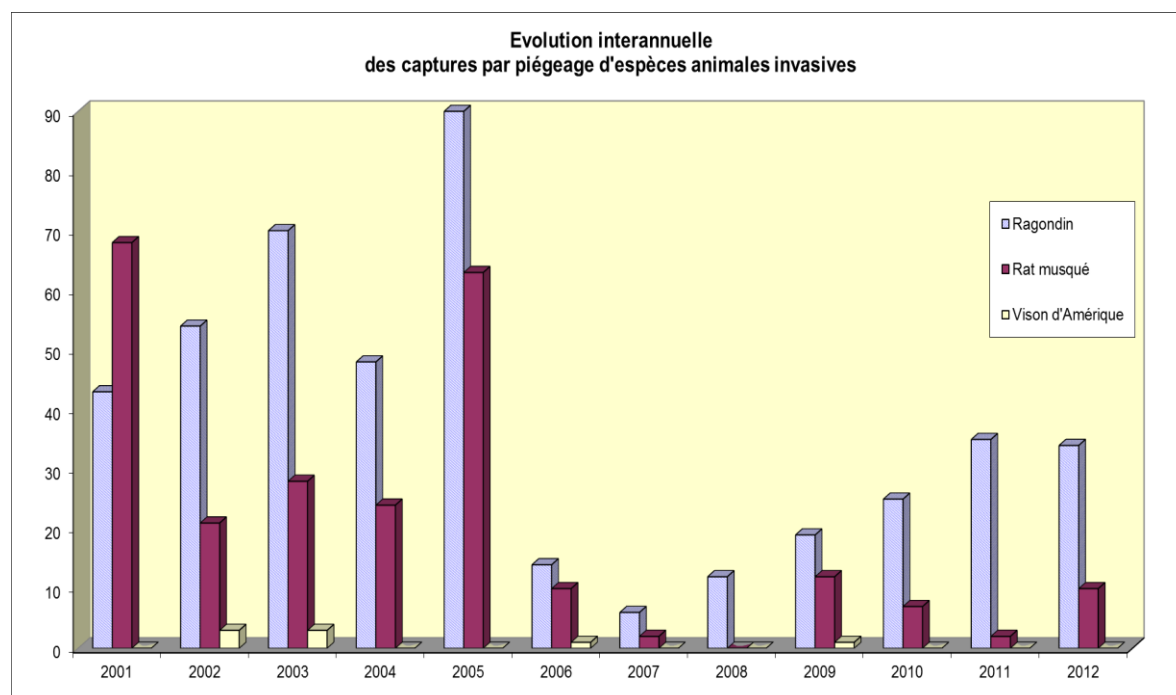
Une cartographie des habitats du Phragmite aquatique (principalement des roselières) a été également réalisée (Bureau d'étude TBM), en les classant selon leur intérêt pour le phragmite lors de sa migration. A ce jour (janvier 2013), nous ne disposons pas de cette cartographie, qui pourrait nous guider dans la réalisation d'actions en 2013.

### 2.3 Ragondins et rats musqués.

Les ragondins, rats musqués et visons d'Amérique font depuis plusieurs années l'objet d'opération de piégeage, l'objectif étant de limiter leur développement sur la réserve et, par voie de conséquence, leur dispersion vers l'extérieur du site. Nous participons ainsi à l'effort collectif mis en œuvre par la FEMODEC (Fédération MORbihannaise de Défense contre les Ennemis des Cultures) dans le cadre de la lutte collective fixée par arrêté préfectoral en 1995.

La pression de piégeage étant similaire d'une année sur l'autre (20 boîtes posées pendant 35 jours consécutifs), nous avons là des éléments permettant d'apprécier l'évolution interannuelle des populations, et notamment celle des ragondins.

Bien que la densité soit maintenue à un niveau relativement bas sur le site, une pression de piégeage régulière s'impose face à cette espèce particulièrement prolifique. Il semble cette année que, avec 34 captures de ragondins, le développement de la population ait été contenu. D'autre part, de nombreuses femelles gestantes ayant été prélevées cette saison, la dynamique de cette population devrait être perturbée en 2013.



## **2.4 Suivis « Batraciens et reptiles ».**

A cause d'une fin d'hiver (mars) particulièrement sèche et d'un printemps très humide et frais, les suivis « batraciens et reptiles » n'ont pu être réalisés.

## **2.5 Mise en œuvre du suivi « Agrion de mercure ».**

Même observation que précédemment : le printemps frais et humide n'a pas permis de mettre en œuvre le programme de suivi de l'agrion de mercure proposé par le GRETIA.

# **3. Sensibilisation à l'environnement.**

## **3.1 Actions de communication.**

Les activités d'animation sont proposées par divers moyens :

- dans le magazine du Pays de Lorient;
- par courrier directement aux écoles primaires du département et de la circonscription de Quimperlé,
- par courrier aux centres de loisirs du département,
- par la presse locale (Ouest France et Télégramme) en ce qui concerne les animations ponctuelles,
- dans une nouvelle plaquette relative au sentier d'interprétation, plaquette mise en forme et financée par le Conseil Général. Celle-ci est disponible en mairie et auprès des offices du tourisme de Guidel et de Lorient.

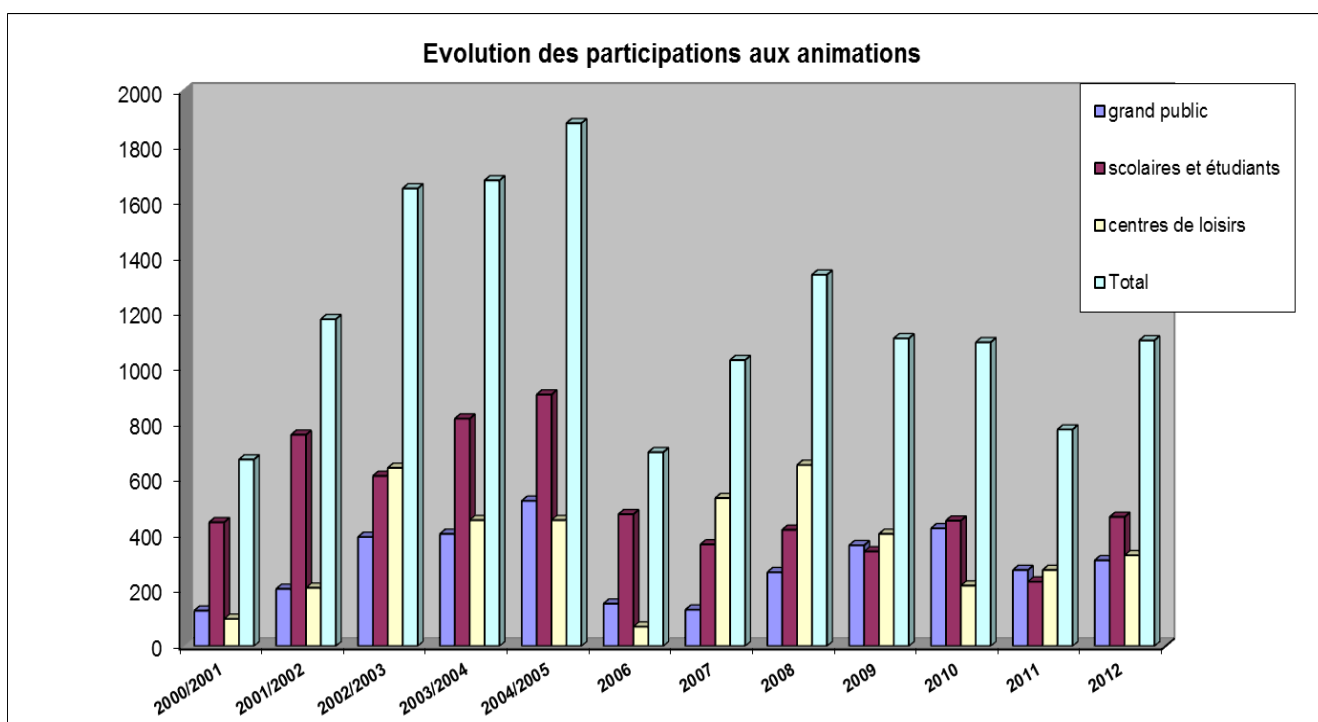
## **3.2 Bilan des animations.**

Malgré les mauvaises conditions météo de l'année, la quasi-totalité des demandes d'animation auprès du gestionnaire ont été satisfaites. Au total, 1101 personnes ont été accueillies sur la réserve réparties comme suit :

- 465 scolaires et étudiants,
- 327 enfants de centres de loisirs,
- 309 personnes d'horizons différents (randonneurs, retraités, handicapés, etc.)



Sur le sentier périphérique, le nombre de randonneurs a probablement été de l'ordre de 10000 à 15000 (cf. les seuls relevés du 1<sup>er</sup> semestre 2011 en notre possession).



### 3.3 Accueil de photographes.

Nous notons depuis quelques mois des demandes d'un nouveau genre relatif à la photographie (demandes de l'association guidelloise « sensibilité photo », de la Ligue de l'Enseignement en faveur des détenus de Ploemeur, de particuliers photographes amateurs).

*A priori*, ces demandes semblent pouvoir être satisfaites dans la mesure où elles ne vont pas à l'encontre des objectifs de gestion et de protection du site.

Aussi, dans un premier temps et à titre d'essais cette année, un abri précaire et camouflé, d'un mètre carré, a été installé par le gestionnaire en lisière d'une mare et d'une roselière, et est proposé aux photographes individuels. A ce jour, un photographe a demandé à en bénéficier et il lui a été demandé :

- de prévenir préalablement le gestionnaire de sa visite afin qu'il vérifie que le site soit libre,
- d'aborder le site avec la plus grande vigilance,
- de soumettre les prises de vues au gestionnaire et lui faire copie de celles qui peuvent l'intéresser.

En ce qui concerne les groupes, souvent à la recherche d'initiation, nous envisageons :

- un accompagnement sur le terrain par le gestionnaire pour la partie « découverte du milieu »,
- l'intervention d'un animateur photographe (un membre de l'A.P.A.B.- Association des Photographes Animaliers Bretons) pour la manipulation du matériel photographique, la découverte des techniques de prises de vues,...

#### **4. Bilan financier.**

Le bilan financier ci-après est composé d'un tableau détaillé pour l'année 2012 des dépenses réalisées sur la RNR. Ces dépenses sont réparties selon les codes fixés par le plan de gestion, à savoir : les travaux d'entretien (TE), les suivis scientifiques et études (SE), la pédagogie et l'information (PI), le suivi administratif (AD), le secrétariat l'administration générale et réunion, ainsi que les frais de fonctionnement.

Un plan de financement prévisionnel entre les différents partenaires termine ce tableau.

L'ensemble des factures de l'année 2012 complète ce bilan financier.

## RESERVE NATURELLE REGIONALE des étangs du Petit et Grand Loch

## BILAN DETAILLE

ANNEE 2012

Code Plan de gestion	Intitulés	Dépenses réalisées		Coût total €
		Fonctionnement €	Investissement €	
	Travaux d'entretien et d'investissements			
	Rémunération technicien - JP Pichard (39%)	26 918,03		26 918,03
	Rémunération intervenants serv. technique Fdc 56 (91 h)	2 053,87		2 053,87
TE1-TE13-TE5	Gestion des prairies et dépressions humides intradunales par pâturage extensif et/ou fauche avec exportation.			0,00
T1 1	Réouverture partielle des mégaphorbiaies par fauche avec exportation et coupe des ligneux			
	Ent. Chastang abattage débardage d'arbres (contrat Natura 2000 / Fdc)		16 755,96	16 755,96
	Ent. Volant travaux de broyage (contrat Natura 2000 / Fdc)		5 776,68	5 776,68
T12	Aménagement de la circulation sur les dunes blanches et dunes fixées (contrat Natura 2000 / Cap Lorient)			0,00
T1 3	Réouverture des dépressions humides intradunales par coupe des ligneux (Kerlebost)			0,00
TE 4	Destruction des espèces invasives (végétaux et animaux) Régulation des nuisibles (carabine 22 LR - et fournitures)		90,00	90,00
	Achat pommes (appât piégeage ragondin)		8,64	8,64
T14	Essai de décapage des dépressions humides intradunales			0,00
TE 6	Curage d'entretien des fossés, des canaux et des mares Sarl Mahé Terrien - curage canaux (fact.20097769) (contrat Natura 2000)		3 146,32	3 146,32
	Curage mare reporté en 2013		0,00	0,00
T1 7	Essai de restauration et de renforcement du talus de la vanne pour mieux gérer les niveaux d'eau Report en 2013			0,00
T1 5	Essai de restauration des fossés des anciennes cultures en planche sur le Grand Loch. Sarl Mahé Terrien (fact.20097769)		2 655,12	2 655,12

Code Plan de gestion	Intitulés	Dépenses réalisées		Coût total €
		Fonctionnement €	Investissement €	
TE 11	Gestion des prairies mésophiles par fauche avec exportation			0,00
TI 11	Essai de décapage en bordure de l'étang du Petit Loch Sarl Mahé Ternien (fact.20097769)		2 990,00	2 990,00
TE 9	Aménagement et entretien des parcelles pâturées (entretien des clôtures, aménagement d'abreuvement, mise en place de contention, aménagement de passerelles)			
	APA, JH - entretiens des clôtures		4 937,10	4 937,10
	Carburant petit matériel débroussaillage		58,96	58,96
	Entretien & réparation petit matériel		233,04	233,04
	Eurl Le Guillou - débroussaillage clôture		1 184,04	1 184,04
	Golfe Bois - piquets bois clôture		280,34	280,34
TE 10	Suivi et gestion du troupeau (suivi et frais vétérinaire, ...)			
	Achat 5 bœufs race nantaise		3 940,80	3 940,80
	Clinique vétérinaire Auray achat tranquillisant chevaux		24,10	24,10
	Cotisation GDS		18,43	18,43
	Cotisation APRBN (Assoc. race bovine Nantaise)		16,00	16,00
	Transport chevaux		53,27	53,27
	Le Normand - barrière de contention		696,57	696,57
TI 12	Restaurer la station de Parentucella latifolia (évacuer les dépôts de poteaux électrique et réaliser un décapage partielle de régénération)			0,00

Code Plan de gestion	Intitulés	Dépenses réalisées		Coût total €
		Fonctionnement €	Investissement €	
	Suivis scientifiques et études (SE) Rémunération technicien - JP Pichard (8%)	5 521,65		5 521,65
SE14	<u>Suivi des habitats et des espèces au regard des actions de gestion mises en place</u> Honoraires intervention botaniste		3 040,84	3 040,84
SE15-SE13	<u>Suivi des populations d'oiseaux nicheurs, migrants et hivernants</u> Indem.Christian ITTY - programme Phragmite aquatique		676,00	676,00
SE17	<u>Suivi de la population d'amphibiens et de reptiles</u>			0,00

Code Plan de gestion	Intitulés	Dépenses réalisées		
		Fontionnement €	Investissement €	Coût total €
	Pédagogie, information (PI) Rémunération technicien - JP Pichard (12%)	8 282,47		8 282,47
PI1	Maintien des sorties nature réalisées par la Fédération des chasseurs			0,00
PI4	Actualisation du matériel d'animation Adhésion "Réserves Naturelles de France" Adhésion Office du Tourisme Lorient		60,00 195,00	60,00 195,00
PO1	Application de la réglementation de la réserve Plex & Atlantik - panneaux "Réserve Naturelle Régionale" (1213 181)		107,64	107,64

	<b>Actions complémentaires non prévues au plan de gestion</b>			
	Gestion du rucher			
	Leroy Merlin - matériel pour ruches		40,33	40,33
	Plex & Atlantik - panneau information sur rucher (réf.1213 181)		275,08	275,08
	Achat matériel et fournitures pour ruches		163,26	163,26
	Autre			
	1 filet aménagement poste affût pour photographe		39,00	39,00
	Brande aménagement poste affût pour photographe		40,00	40,00
	Participation congrès RNF (Réf.112689)		52,80	52,80
	Concept Store Photo ' caméra nocturne" (Réf.1213204)		269,00	269,00

<b>SOUS TOTAL</b>		<b>42 776,02</b>	<b>47 824,32</b>	<b>90 600,34</b>
-------------------	--	------------------	------------------	------------------



Code Plan de gestion	Intitulés	Dépenses réalisées		Coût total €
		Fonctionnement €	Investissement €	
	Suivi administratif, administration générales, réunions (AD)	11 323,53		11 323,53
	Rémunération - S Basck (15 %)	6 213,57		6 213,57
	Rémunération - Secrétariat (10 %)		1 590,00	1 590,00
	Autres frais postaux - affranchissement et téléphone		550,00	550,00
	Fourniture de bureau			
	Frais de fonctionnement			
	Véhicules (carburant, entretien, assurances)		2 610,00	2 610,00
	Habillement, équipement pers. techn.		400,00	400,00
	Indem. remb. frais garde particulier		560,00	560,00

<b>SOUS TOTAL</b>	<b>17 537,10</b>	<b>5 710,00</b>	<b>23 247,10</b>
-------------------	------------------	-----------------	------------------

<b>TOTAL GENERAL DEPENSES 2012</b>	<b>60 313,12</b>	<b>53 534,32</b>	<b>113 847,44</b>
------------------------------------	------------------	------------------	-------------------

